



RENTRÉE SCOLAIRE

Un accompagnement de la Ville au plus proche des besoins des enfants

Après deux mois de vacances placés sous le signe du repos et de la détente, les jeunes Maisonnais ont repris le chemin de l'école avec un mélange de joie – celle de retrouver leurs camarades, de reprendre leurs activités scolaires et extrascolaires et de franchir une nouvelle étape de leur vie d'écolier – mais aussi sans doute une pointe d'appréhension d'entamer cette nouvelle rentrée. Au quotidien, la Ville met donc un point d'honneur à accompagner les enfants – sans oublier leurs parents! – dans leur parcours d'apprentissage.

Ils sont de ces souvenirs qui sont ancrés dans notre mémoire : la découverte de notre première école, notre rentrée au CP, notre arrivée au collège... Le 2 septembre dernier, les jeunes Maisonnais ont eu l'occasion de vivre ces étapes de vie, certains franchissant les portes de leur école pour la première fois. Un moment que l'on sait important quand on observe les cartables et fournitures choisis avec soin, la fierté dans le regard des parents et le sourire aux lèvres des enfants. Une dernière photo devant l'école pour immortaliser l'instant et la sonnerie retentit déjà, annonçant le début de cette nouvelle année scolaire.

Si l'école participe tout particulièrement à l'épanouissement des enfants, leur acquisition du savoir et leur construction personnelle, il est également essentiel de mettre à profit les temps péri et extrascolaires. Ces moments privilégiés leur permettent de développer de nouveaux intérêts, des passe-temps, ou des passions qui peuvent parfois aller bien au-delà d'un simple plaisir et se transformer en véritables projets de vie.

Pour toutes ces raisons, la Ville de Maisons-Alfort agit de longue date en faveur des petits Maisonnais en mettant en place une **politique active en matière d'éducation**, mais aussi de **sport et de culture**. Ainsi, la mise en place de la **semaine de 4 jours**, résultat d'une consultation citoyenne réalisée en fin d'année 2020, a été accompagnée par la création d'un **Projet Éducatif Territorial (PEDT)**, une démarche de partenariat entre la Ville, les acteurs éducatifs de l'État et locaux de la ville et la Caisse d'Allocations Familiales pour assurer une **cohérence des actions mises en œuvre dans l'intérêt des enfants, sur les temps scolaires, péri et extrascolaires**.

Tout au long de l'année, la Ville se place donc au plus près des besoins des **4 400 élèves des écoles maternelles et élémentaires**, en leur assurant un **même accès au sport, à des activités de loisirs**, des temps de **soutien scolaire**, avant et après la classe ainsi qu'à des **projets scolaires spécifiques à chaque niveau : apprentissage des gestes de premiers secours, Permis Piétons, Permis internet, éducation nutritionnelle, classes citoyennes et écocitoyennes**, etc. Des actions nécessaires, qui permettent d'apprendre autrement, de développer la curiosité des enfants et qui n'ont de cesse de s'accroître au fil des années, de **nouvelles animations ayant récemment été créées à la Maison de l'Environnement**.

En ce début d'année scolaire, la Ville vous propose un tour d'horizon de ces actions, dont vous pourrez suivre l'évolution au fil des magazines municipaux.



APPRENTISSAGES, SPORT, LOISIRS ET CULTURE

Une année scolaire bien remplie!

Tout au long de l'année, la Ville accompagne les enfants des écoles maternelles et élémentaires. En cette rentrée des classes, c'est au tour des parents d'être guidés, pour une année scolaire plus sereine!

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Afin de s'adapter au mieux aux journées bien remplies des parents, la Ville propose de larges créneaux d'accueil. Ainsi, un accueil est assuré **le matin avant la classe de 7h30 à 8h20 pour tous les élèves** par des animateurs de la Ville, puis **le soir une fois les cours terminés de 16h30 à 18h30 pour les maternels et jusqu'à 18h pour les élémentaires**. Pour l'accueil élémentaire du soir, de **16h30 à 18h**, deux options s'offrent aux parents selon les besoins de leur enfant :

- **Etude payante proposée par l'école ou l'OMC** dans les maisons de quartiers à Pégyu, Ferry et Les Planètes
 - **Les Contrats Bleus**, le dispositif ludique gratuit assuré par les éducateurs sportifs de la Ville
- Un accueil est ensuite assuré à l'issue de l'une de ces activités **de 18h à 18h30**.

LES MERCREDIS ET DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Durant les vacances scolaires, l'accueil s'effectue en journée complète, avec une **arrivée de 7h30 à 8h30 (jusqu'à 9h pour les maternels) et un départ de 17h30 à 18h30**.

Pour le mercredi, la Ville a fait une nouvelle fois le choix de la souplesse, avec **3 formules** possibles à la journée (**7h30 – 18h30**), **le matin avec repas (7h30-13h45) ou l'après-midi avec repas (11h45-18h30)**.

Au-delà d'un simple système de garde, les accueils de loisirs mettent en œuvre de véritables projets éducatifs, en proposant aux enfants une large variété d'activités créatives, ludiques et sportives.

EN PRATIQUE : COMMENT INSCRIRE MON ENFANT ?

Rendez-vous sur **l'Espace Citoyen** accessible depuis **maisons-alfort.fr** ou bien en mairie, à la Direction Enfance Education. Une fois l'inscription réalisée (valable pour les mercredis et vacances scolaires) et après validation des pièces fournies, vous devrez signer en mairie la fiche sanitaire de votre enfant (allergies, ...). Cette inscription vous donnera accès à la réservation pour le mercredi et les vacances scolaires. **Afin que votre enfant soit bien accueilli, la réservation est indispensable**. Les inscriptions aux accueils périscolaires, Contrats Bleus et à l'étude sont à réaliser directement auprès de l'école (ou les maisons de quartier Pégyu, Ferry et Les Planètes).

À TABLE!

La Ville dispose d'un service de restauration municipale qui prépare chaque jour plus de 3800 repas pour les écoles de Maisons-Alfort, avant de les livrer le jour-même dans chaque établissement. Afin de garantir l'équilibre et la qualité des repas, une diététicienne compose les menus en favorisant les produits bio, locaux et de saison.

PARTICIPER À L'ÉVEIL DES CITOYENS DE DEMAIN

La Ville déploie des actions diversifiées sur le temps scolaire. Dès la maternelle et jusqu'au CM2, elle encadre ainsi divers projets éducatifs – en concertation avec l'Éducation nationale – qui participent à la transmission de connaissances et de valeurs telles que le respect et la tolérance et préparent les enfants à devenir les adultes de demain. Ainsi, en arrivant au collège les jeunes Maisonnais auront pu s'initier aux gestes de premiers secours, apprendre à équilibrer leurs repas, passer leur Permis Piéton et participer à bien d'autres projets, adaptés à chaque niveau scolaire. Chaque année, trois classes citoyennes et deux classes écocitoyennes, sélectionnées par l'Éducation nationale, bénéficient de plusieurs ateliers de sensibilisation à la citoyenneté ou à l'écologie et au développement durable. En parallèle, 26 classes auront l'opportunité de partir en classe de découvertes tandis que la Ville organise des séjours lors des vacances d'hiver (ski alpin pour les 6-12 ans et les 13-17 ans) et de printemps (séjour multi-activités pour les 6-12 ans).

DU SPORT POUR TOUS LES ÂGES ET TOUS LES GOÛTS

La Ville met un point d'honneur à offrir à tous les enfants la possibilité de pratiquer régulièrement des activités physiques diverses et variées. L'occasion

Initiation aux 1^{ers} secours en partenariat avec la Croix-Rouge de Maisons-Alfort.

pour les enfants de découvrir une grande diversité de disciplines sportives et de leur faire aimer le sport, dès le plus jeune âge ! En plus des **Contrats Bleus** les éducateurs de la Ville proposent également aux tout-petits des écoles maternelles une heure d'éveil sportif et ludique le samedi matin : le **Bébé Gym**. Durant les vacances, d'autres dispositifs gratuits mis en place par la Ville prennent le relais dans l'ensemble des quartiers (**Sports, Loisirs, Quartiers, le Sport Cité et Été Chaud**). Enfin, les clubs de la ville s'associent au service des Sports en offrant la possibilité aux jeunes Maisonnais de tester gratuitement leur discipline sur trois séances avec le **Sport Découverte (1/mois)**.

FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS SCOLAIRES

Du CP à la 3^e, un accompagnement scolaire est proposé aux élèves dans les maisons de quartiers. Celui-ci permet aux enfants d'obtenir de l'aide dans la réalisation de leurs devoirs, mais aussi d'acquérir des clés méthodologiques et de compréhension qui faciliteront l'apprentissage scolaire.

Plus d'informations auprès de votre

maison de quartier ou de l'Office Municipal de la Culture au 01 41 94 12 50.

UN SOUTIEN FINANCIER, QUELLE QUE SOIT L'ACTIVITÉ

Pour permettre au plus grand nombre d'enfants de pouvoir pratiquer au moins une activité extrascolaire, qu'elle soit sportive ou culturelle, auprès d'une association affiliée, la Ville propose des bourses Culture et Sport aux Maisonnais de 7 à 17 ans, sous conditions de ressources. En cette rentrée 2024, ces deux bourses ont bénéficié d'une revalorisation de 4 % afin de préserver encore davantage le pouvoir d'achat des Maisonnais.

Besoin d'aide au cours de l'année ?

ANNÉE 2024-2025

Retrouvez l'ensemble de ces informations à tout moment dans l'année grâce au guide de rentrée. Mis à jour chaque année, il est disponible sur le site Internet de la Ville, rubrique « Famille et éducation » ou en version papier à la mairie, à la Direction Enfance-Éducation.



Une dizaine de dispositifs sportifs est proposée gratuitement aux jeunes Maisonnais de 3 à 25 ans.



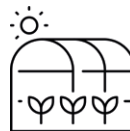
2

classes écocitoyennes chaque année



3

équipements municipaux de sensibilisation à la nature et à l'écologie - Serre pédagogique, Ferme, Maison de l'Environnement



500

élèves de la grande section au CE2 reçus à la serre pédagogique chaque année



246

tonnes de biodéchets triés dans les écoles

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE... EN CRÉANT DE L'ENGRAIS!

À l'école comme à l'accueil de loisirs, les enfants ont désormais l'habitude : ils mettent de côté leurs déchets alimentaires et trient les emballages. Depuis 2018, la Ville – en partenariat avec le Territoire Paris Est Marne & Bois – a mis en œuvre la collecte des biodéchets, qui une fois transformés en engrais et en biogaz, sont redistribués aux agriculteurs locaux ou utilisés comme carburant ou chauffage.

De jeunes ambassadeurs de l'écocitoyenneté



Avec le club d'apiculture de la Gendarmerie, les classes écocitoyennes découvrent les abeilles, de très près !

Tous les ans, deux classes de CM2 ou de CM1/CM2 sont sélectionnées par l'Éducation nationale pour participer au projet écocitoyen, qui leur permet de prendre part tout au long de l'année à des ateliers au plus proche de la nature. Les classes sont ainsi amenées à découvrir les secrets de la faune et de la flore des forêts de la région avec l'Office National des Forêts, à mieux comprendre le fonctionnement de la géothermie grâce à une visite de l'une des centrales de la Ville, ou encore à enfiler une tenue d'apiculteur avec le club d'apiculture de la Gendarmerie.



Nature, écologie et développement durable :

3 lieux pour éveiller les consciences

Au cœur des végétaux, les enfants cultivent leur main verte à la serre pédagogique !

De longue date, la Ville est engagée en faveur de la protection de notre environnement. Les enfants sont porteurs d'idées et d'initiatives, c'est pourquoi la Ville a fait le choix de les inclure dans cette démarche écologique, par le biais de projets scolaires et d'équipements pédagogiques dédiés.

LE JARDINAGE À PORTÉE DE MAIN

À la serre pédagogique 22 classes participent chaque année à neuf ateliers thématiques autour des plantes et du jardinage. Une fois par mois dès octobre, les élèves se rendent à la serre, d'abord pour découvrir les outils de jardinage puis pour participer eux-mêmes à la plantation de bulbes et de plantes, dont ils suivent ensuite la progression grâce à un carnet d'activités créé par l'équipe de jardiniers de la serre.

AVEC LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT, UNE PLUS LARGE DIVERSITÉ D'ATELIERS

Depuis la rentrée précédente, dès la maternelle, les classes sont désormais

invitées à découvrir la Maison de l'Environnement, lieu dédié aux actions de préservation de notre planète, par le biais d'ateliers proposés par des partenaires de la Ville, comme Faune Alfort ou Ecocityzen. Alternatives plus écologiques, protection de la faune locale, initiation au compostage... parce qu'il n'y a pas d'âge pour entamer une démarche écoresponsable !

RENCONTREZ LES ANIMAUX DE LA FERME

Ânes, lapins, chevaux, chèvres... bien installés dans leurs enclos enherbés, les animaux de la Ferme attendent patiemment les visiteurs, tout au long de l'année. Ils sont bien entendu habitués à recevoir les classes des écoles maternelles et élémentaires, et même à revoir des visages familiers lorsque les enfants reviennent accompagnés de leurs parents. Depuis son ouverture en mai 2016, plus de 77 000 visiteurs ont franchi les portes de la Ferme !



100%

gratuits. Les emprunts réalisés dans les trois médiathèques et le bibliobus sont gratuits pour les Maisonnais.



3 200

élèves de la maternelle au CM2 accueillis au théâtre Claude Debussy en 2023/2024



Plus de

500

animations proposées par les médiathèques sur le temps scolaire par an



1 400

élèves ont participé aux ateliers d'éveil musical proposés par le Conservatoire en 2023/2024

A Maisons-Alfort, la culture dans les salles de classe

PARTAGER LE SAVOIR-FAIRE D'ARTISTES RECONNUS

Des projets ponctuels sont également proposés aux écoles par les médiathèques. En 2023, deux classes de CE1 de l'école Charles Péguy ont ainsi eu l'opportunité de participer au projet « KOP » avec les artistes Chirøn Deal et Guy Kouekam, visant à « upcycler » du mobilier pour en faire de véritables œuvres d'art. En cette rentrée 2024, ce projet se poursuit puisque l'artiste Guy Kouekam s'est établi en résidence artistique à l'école élémentaire Charles Péguy, permettant à tous les élèves de l'établissement et à ceux de l'école Jules Ferry de participer à des rencontres et des ateliers, tout au long de l'année !



À LA DÉCOUVERTE DU LIVRE

Dans la continuité des actions qu'elles mènent au sein des crèches de la Ville, les médiathèques réalisent chaque année plus de 500 interventions auprès des élèves, de la petite section au CM2. Deux animations sont ainsi proposées durant l'année scolaire à l'ensemble des classes, en plus du service bibliographique grâce auquel chaque enseignant peut demander aux bibliothécaires une sélection de livres sur un thème particulier. Pour les maternelles, l'équipe du bibliobus se déplace dans chaque établissement, emportant avec elle des lectures adaptées pour les petites et moyennes sections et proposant des animations autour du livre pour leurs aînés de grande section. Les élémentaires profitent quant à eux d'animations autour du conte, d'un auteur – cette année Claude Ponti, en lien avec le spectacle proposé par le théâtre Claude Debussy – ou d'un thème choisi, dans leur médiathèque de référence.

LEVÉE DE RIDEAU !

Grâce aux théâtres de la Ville, les élèves maisonnais ont également la chance d'être initiés au spectacle vivant, sur le temps scolaire. Ainsi, sur les 8 spectacles jeune public de la saison, 7 bénéficient de séances réservées aux scolaires. L'occasion pour les enfants d'être sensibilisés aux arts vivants lors de représentations privilégiées mais également d'échanger avec les comédiens après le spectacle. Des ateliers de médiation culturelle sont également programmés à destination des scolaires... et pas seulement ! Les familles peuvent également profiter de certains ateliers de sensibilisation à l'art, avant ou après les représentations jeune public. Souvent

réalisés en partenariat avec les comédiens, ils sont compris dans le prix du billet.

MUSIQUE ET DANSE : LE CONSERVATOIRE À L'ÉCOLE



Atelier d'initiation aux instruments de musique.

Afin de permettre au plus grand nombre d'enfants un accès à l'éducation musicale et artistique, le conservatoire Henri Dutilleux se déplace dans les classes : sur l'année 2023/2024, ce sont ainsi près de 1400 élèves qui ont participé aux ateliers de découverte instrumentale et 105 qui ont bénéficié du programme d'initiation à la danse, un projet en 10 séances et qui se clôture en beauté, par une restitution.

Au collège Jules Ferry, les élèves peuvent s'inscrire en CHAM, en lien avec le conservatoire, et bénéficier d'un temps scolaire aménagé afin d'intégrer des cours de chant et de musique à leur cursus scolaire classique. Sans oublier le projet mené conjointement par la Ville et les musiciens de la Musique de la Gendarmerie. Proposé aux élèves de CM1, il permet également de partir à la découverte de la musique et des instruments.